

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XI.

No. 23.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.

Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 3 JUIN 1880

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée), à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

NOTRE PRIME

Nous avons à offrir à nos abonnés, cette année, une prime qui va faire sensation, la plus belle à l'exception d'une seule, de toutes celles que nous avons données depuis l'existence de *L'OPINION PUBLIQUE*. C'est une grande gravure qui représente la sainte Vierge tenant sur ses genoux le Christ et saint Jean-Baptiste enfants. Rien de plus poétique, de plus charmant que cette gravure; elle éveille les souvenirs les plus religieux, inspire les sentiments les plus suaves. Nous sommes sûrs que ceux qui l'auront vue une fois, voudront l'avoir à tout prix pour la faire encadrer.

Que nos abonnés se hâtent donc de payer ce qu'ils nous doivent afin d'avoir droit à cette prime et que ceux qui ne sont pas encore abonnés à *L'OPINION PUBLIQUE* se hâtent de le devenir.

Il n'y a pas un pays au monde où les propriétaires de journaux offrent au public autant d'avantages. "Je suis heureux, nous disait quelqu'un, d'être abonné à *L'OPINION PUBLIQUE*, c'est un journal intéressant et instructif; il forme relié un volume précieux que je conserve avec soin, mais que je puis vendre au bout de l'année assez cher pour me rembourser de ce qu'il me coûte, et j'ai par-dessus le marché une prime qui vaut, à elle seule, le prix de l'abonnement." Rien de plus vrai et ceux qui sont en état d'apprécier ces avantages devraient se faire un devoir de répandre partout *L'OPINION PUBLIQUE*, de la faire recevoir dans toutes les familles où on sait lire.

Auront droit à notre prime tous ceux qui auront payé leur abonnement jusqu'au premier janvier prochain et les nouveaux abonnés qui auront payé une année d'avance.

ÇA ET LÀ

M. J. O. Dion, l'entrepreneur et dévoué organisateur de la souscription pour le monument de Salaberry, vient résider à Montréal pendant quelques jours pour compléter son œuvre patriotique. Il espère trouver ici quelques centaines de piastres. Nous espérons qu'il ne sera pas trompé.

* *

Une lettre reçue de Paris informe que M. Claudio Jeannet, qui a été invité à assister à notre grande fête nationale, partira pour Québec le 10 juin prochain.

M. Lucien Lebrun ne pourra se rendre à l'invitation qui lui a été faite, sa présence au Sénat étant nécessitée par la prise en considération de plusieurs questions importantes.

* *

Une grande nouvelle littéraire! Il est probable que les œuvres littéraires d'un de nos compatriotes seront bientôt couronnées par l'Académie française et que le célèbre prix Monthyon leur sera accordé. Le jury chargé de faire son rapport sur les ouvrages soumis, s'est prononcé en faveur d'un recueil de poésies de M. L.-H. Fréchette. Ce sera un événement pour notre monde littéraire et une véritable révélation pour la France qui ne sera peu surprise d'apprendre que les sauvages du Canada ont fait de pareils progrès. Cette nouvelle ne surprendra pas ceux qui, dans notre pays, sont convaincus comme nous qu'il y a en France aussi peu de poètes supérieurs à Fréchette, qu'il y a d'écrivains plus distingués que Fabre.

* *

La Chambre locale est ouverte. Le discours du Trône parle de l'emprunt des quatre millions en France et de diverses mesures destinées à augmenter les revenus, mais comme on ne saisit pas bien la nature et la portée de ces mesures, nous en parlerons plus tard.

M. Joly a offert sa démission comme chef de l'opposition; on croit cependant qu'il continuera d'être de nom le chef du parti libéral, mais que de fait M. Mercier exercera les fonctions de cette délicate et difficile position.

Les nouvelles sont minces.

Les ministres paraissent avoir plus peur de leurs amis que de leurs ennemis. On croit généralement que le ministère se maintiendra, mais que des accidents pourraient arriver. Si M. Chapleau était battu ou s'il avait peur de l'être, il y aurait probablement une véritable coalition.

Le fait est que pour empêcher tous les députés de vouloir être ministres et arracher le gouvernement—conservateur ou libéral—à l'influence néfaste des ambiteux, des médiocres et des spéculateurs, pour avoir une politique intelligente, respectable et nationale, il faudrait avoir un cabinet composé des meilleurs hommes des deux partis. Il faudra bien en venir là, mais il faudra que ce soit fait d'une manière honorable, en vue seulement de l'intérêt public, pour faire triompher un programme sage et national.

* *

Messire S. Tassé, ancien supérieur du collège de Sainte-Thérèse, vient de publier dans le *Nouveau-Monde* et le *Courrier de*

Montréal un écrit remarquable pour indiquer les moyens de favoriser l'agriculture. Il signale en terminant deux faits qu'il considère déplorables :

Le premier, résultant soit de notre système d'éducation, soit de la force du préjugé, nullement corrigé par l'éducation, c'est que parmi nous le jeune homme instruit, et même celui qui est à demi-instruit, croit la carrière agricole indigne de lui, ou du moins incapable de le conduire à la fortune et aux honneurs.

Le second fait déplorable, c'est que les enfants, au sortir de l'école, ne lisent ni n'écrivent plus. Ils oublient. Quelques-uns même en viennent à ne pouvoir plus signer leur nom.

Si notre éducation élémentaire était plus pratique, ou plus nationale; si dans l'école on faisait non seulement lire, non seulement apprendre par cœur un petit traité d'agriculture; si on l'expliquait; si on le faisait appliquer sur un jardin, sur une petite ferme; si l'on enseignait l'arithmétique non seulement commerciale, mais encore agricole, et la comptabilité agricole; si l'instruction portait sur l'agriculture plutôt que sur l'histoire et la géographie; si les enfants n'auraient-ils pas plus de goût pour l'agriculture? Ne seraient-ils pas enclins à continuer les études commencées à l'école? Ne rechercheraient-ils pas davantage le journal et les traités d'agriculture?

A plus forte raison l'éleve des collèges et des écoles supérieures veut-il vivre de son éducation. Il ne confiera pas à l'agriculture les espérances de son avenir.

* *

Le *Canadien*, qui doit être furieux de se voir reproduit par un journal comme *L'OPINION PUBLIQUE* qu'il déteste tant, publiât, la semaine dernière, les remarques suivantes :

Un projet d'augmentation de revenu ne doit pas être mis à exécution au seul point de vue des sommes qu'il procurera au trésor. Il peut et doit tendre à développer la prospérité publique. Car demander un surcroît d'impôts à une population, sans s'efforcer de lui donner un équivalent, au moins dans une certaine mesure, c'est une pénible et rude nécessité.

Le cabinet de Sir John a pris le trésor fédéral dans une pénurie qui ressemble beaucoup à celle de notre coffre provincial. Les déficits s'étaient accumulés par millions. Sir John a-t-il tout bonnement imposé des taxes comme M. Mackenzie? Non, il a décidé d'augmenter le revenu mais en augmentant la prospérité publique. C'est ainsi que les hommes d'état à vues larges savent gouverner.

M. Chapleau est en mesure—s'il le veut—d'adopter une politique d'augmentation du revenu qui produira en même temps une augmentation de bien-être et de richesse. Une réforme dans le système de colonisation et d'agriculture, satisfierait la population, mettrait une digue à l'émigration et favoriserait l'établissement rapide de nos terres incultes. Entrons avec courage dans la voie agricole et colonisatrice et le peuple nous comprendra. Cela le touche de près, il appelle de ses vœux une action énergique dans ce sens.

* *

Le *Canadien* nous pardonnera d'approuver énergiquement la croisade qu'il a entreprise en faveur de la colonisation et de l'agriculture, et de l'admirer quand il dit :

Que l'on donne à la classe agricole l'attention à laquelle elle a droit, que l'on fasse de la colonisation et de l'agriculture la base de notre action politique future, et l'on verra le peuple disposé à contribuer libéralement à une augmentation du revenu.

Dans cette politique est notre avenir, nous en avons la ferme confiance. Elle est la clef de voûte de notre édifice provincial.

Au lieu d'éparpiller tant bien que mal et plus mal que bien, une somme de cent quarante ou cent cinquante mille piastres par an pour l'agriculture et la colonisation, doublons le chiffre de l'octroi, confions-en la distribution et la surveillance à une organisation spéciale qui inspirera et imposera la confiance. Et la classe agricole sera prête à faire sa part des sacrifices que les besoins publics exigent. Notre population a assez de patriotisme pour comprendre son devoir aux jours du péril, mais elle a droit d'at-

tendre de ceux qui la gouverneront tous les efforts possibles pour alléger le fardeau qu'elle est appelée à porter.

Nous avons dit, il y a déjà six mois, que la Chambre et le pays ne refuseraient pas de faire les sacrifices qu'on leur demanderait pour la colonisation, si on leur soumettait un projet raisonnable et pratique. Nous avons même été jusqu'à suggérer au gouvernement de prélever par une taxe spéciale le montant nécessaire à la colonisation. Ce serait habile et patriotique.

* *

Le *Canadien* ne nous fâche pas, il nous amuse quand il s'avise de juger les autres et de leur faire la leçon. Voilà pourquoi nous ne nous fâchons pas de ses grands mots, de ses terribles sermons.

Nous oublions même de répondre à ses questions.

Ainsi, il y a quelques jours, il nous demandait ce que nous avions voulu dire lorsque nous avons écrit qu'on pouvait fort bien ne pas approuver la république française depuis qu'elle entre dans la voie de la persécution, et rester libéral comme on l'est en général en Canada, c'est-à-dire plus conservateur que M. Chesnelong.

C'est pourtant assez clair.

Tout le monde sait qu'à l'exception d'un très petit nombre de personnes, tous ceux qu'on appelle des libéraux dans notre pays sont de véritables conservateurs. Notre confrère nous demande encore pourquoi nous avons dit que les membres du Cercle Catholique pourraient fort bien être plus embarrassés que les libéraux par le langage de leurs illustres invités, parce que les conservateurs de la France et du Canada ne se ressemblent guère plus que les libéraux de ces deux pays, sauf quelques exceptions.

C'est bien clair aussi. De même qu'en général ceux qu'on appelle des libéraux dans notre pays, seraient d'ardents conservateurs en France; ainsi nous croyons que des hommes comme M. Chesnelong, et un grand nombre d'autres Français distingués qui combattent la république, passeraient ici pour des libéraux, s'ils faisaient les distinctions et les admissions qu'ils font en France dans leurs discours et leurs écrits. Nous avons voulu dire—pour être plus clair encore—que, pour un grand nombre de conservateurs de notre pays, ces hommes éclairés, s'ils avaient à exprimer leur opinion sur notre situation religieuse, seraient émerveillés de la trouver si parfaite, et ne pourraient s'empêcher de trouver étrange et amusant le bruit qu'on fait si souvent à propos de rien.

Enfin, autant nous désapprouvons ceux qui, en Canada, partagent les opinions des Gambetta et des Clémenceau, autant nous réprouvons les exagérations de ceux qui, par conviction ou par esprit de parti, s'appliquent à trouver partout des erreurs et des impiétés.

C'était notre manière de voir lorsque nous défendions en 1871 et 1872 la *Mi-nerve*, attaquée par le *Nouveau-Monde* et le *Franc-Parleur*, à propos de la division des paroisses, et c'est encore ce que nous pensons.

De même que les violences des radicaux préparent le retour de la monarchie en France, ainsi nous croyons que les exagérations et les abus commis au nom de la religion auraient pour effet de produire